

◀ Dans le public comme dans le privé, après la réussite du 12 ▶

Toutes et tous en grève le 21 septembre !

La journée de grèves et de manifestations du 12 septembre a été un succès : plus de 450 000 personnes ont manifesté dans toute la France pour demander le retrait des ordonnances et mettre un coup d'arrêt aux attaques sous tous azimuts du gouvernement. Cette réussite appelle des suites. C'est pourquoi, sans attendre, nous appelons à une nouvelle mobilisation par la grève et les manifestations le jeudi 21 septembre, veille d'examen des ordonnances par le conseil des ministres.

La mobilisation des personnels de l'éducation doit s'amplifier.

Les raisons de se mobiliser sont nombreuses. Dans le 1^{er} degré, les premières décisions du ministère désorganisent le service public et accroissent la pression sur les personnels. Le ministre voudrait en outre imposer ses conceptions pédagogiques rétrogrades, notamment en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, les évaluations nationales et les programmes. Dans le 2nd degré, le pire des réformes de ces dernières années est conservé et l'autonomie des établissements est encore accentuée. Le ministre prétend ainsi donner le pouvoir de recrutement aux chef-fe-s d'établissement et met en chantier la remise en cause du baccalauréat et du droit aux études supérieures pour tou-te-s. Dans l'enseignement supérieur, le ministère prépare la sélection à l'entrée de l'Université pour masquer son refus de mettre les moyens nécessaires pour une université ouverte à tou-te-s.

Il veut aussi promouvoir l'individualisation des parcours et la généralisation des blocs de compétences. Cette logique est dangereuse. Elle détruit le cadre national des diplômes et leur reconnaissance par les conventions collectives. Elle augmente les processus de tri social. Elle contribue à précariser les salarié-e-s.

Public, privé... Le gouvernement attaque sur tous les fronts.

Alors qu'il annonce déjà de nouvelles réformes des retraites et de l'assurance chômage, les salaires sont de

nouveau gelés dans la Fonction publique : après de timides mesures en fin de mandat précédent, le gouvernement annule les augmentations prévues du point d'indice alors que se profile une hausse de la CSG, rétablit la journée de carence et prépare la fin du statut de fonctionnaire. Dans le même temps il annonce la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, la fin des contrats aidés et développe les services civiques (un statut encore plus précaire).

C'est la démonstration que le projet libéral de Macron touche la société dans son ensemble. Le projet le plus emblématique de sa politique est la réforme du code du travail par ordonnances. Le contenu des ordonnances : attaques contre le CDI, inversion de la hiérarchie des normes pour encore plus de domaines, facilitation des licenciements, pénibilité encore moins reconnue, mise en cause des droits collectifs, destruction des CHSCT, référendums d'entreprise à l'initiative de l'employeur... L'enjeu : démunir encore un peu plus les salarié-e-s face à leur patron.

Construisons le mouvement social pour faire reculer Macron !

L'expérience l'a prouvé : les journées d'actions isolées ne suffiront pas à elles-seules à faire plier le gouvernement. C'est pourquoi SUD éducation, avec l'Union syndicale Solidaires, appelle à se réunir sur nos lieux de travail et discuter de l'ancrage d'une grève reconductible et interprofessionnelle. Celle-ci doit se construire dans chaque secteur, à l'image du mouvement reconductible qu'engagent les routier-e-s à partir du 25 septembre, et qu'il ne faudra pas laisser isolé-e-s.

La grève public/privé du jeudi 21 septembre doit contribuer à construire ce fort mouvement social pour imposer le retrait des ordonnances et stopper cette offensive ultra-libérale. Les personnels de l'éducation doivent y prendre toute leur part.